

Conseil Municipal du	10 avril 2017	à	18h00
N°ordre	42	Titre	74 - Dotations, subventions et participations - Demande de subventions auprès de l'Etat - DRAC Nouvelle-Aquitaine pour la programmation du Miroir.
N° identifiant	2017-0123		
Rapporteur(s)	Michel BERTHIER		
Date de la convocation	22/03/2017		
Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	M.BLANCHARD François et Mme BALLON Clotilde		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	47	M. Alain CLAEYS - <b>Maire</b>  Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Patricia PERSICO - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. François BLANCHARD - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIERE <b>Adjoint</b> Mme Eliane ROUSSEAU - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Jacques ARFEUILLERE - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Frédéric BOUCHAREB - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Coralie BREUILLE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI <b>Conseillers municipaux</b>	
Absents	1	Mme Michèle FAURY-CHARTIER <b>Conseillère municipale</b>	
Mandats	5	Mandants Madame GUERINEAU Diane Monsieur AIME Jules Madame PROST Marie-Dolorès Monsieur ROBLOT Edouard Madame LABAYE Manon	Mandataires Madame TOMASINI Peggy Monsieur JEAN Yves Madame FRANCHET-JUBERT Valérie Madame DAIGRE Jacqueline Madame FRAYSSE Christiane

Observations	Le procès-verbal du Conseil municipal du 26 septembre 2016 a été approuvé. Les délibérations n°36, 76, 77 et 78 sont passées après la n°9, puis l'ordre chronologique des délibérations a repris à la n°10
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers 1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Culture-Patrimoine Direction Beaux-Arts - école d'arts plastiques
------------------	---

La Ville de Poitiers développe depuis 2015 le projet du Miroir, future salle dédiée aux arts visuels, qui se décline dans un premier temps hors les murs. Dans ce cadre, elle mène, en 2017, un projet d'exposition sur les espaces et les frontières dans la bande-dessinée de science-fiction s'intitulant « C'est arrivé demain ».

Après la présentation des vitrines de la maison Hermès durant l'été 2016, il sera donc proposé au public un fabuleux voyage au cœur de la bande dessinée et de la science-fiction, afin d'explorer la façon dont les dessinateurs et les auteurs du neuvième art ont imaginé des espaces, des véhicules qui les parcourent et les créatures qui les peuplent (extra-terrestres, animaux fantastiques, robots, cyborgs, trans et post-humains).

Le commissariat de l'exposition est assuré par deux personnalités incontestables dans le domaine de la bande dessinée Stéphane BEAUJEAN, directeur artistique du festival de la BD d'Angoulême et Jean-Pierre DIONNET, scénariste, producteur, fondateur de la revue « Métal Hurlant » et chroniqueur à France Culture. Ce commissariat est conçu comme un dialogue croisé, chacun apportant sa vision singulière. Stéphane BEAUJEAN a conçu le scénario de l'exposition, Jean-Pierre DIONNET propose une approche élargie au sein de l'histoire de la bande dessinée et d'autres horizons culturels qui donne lieu à une narration sonorisée.

Cette exposition aura lieu à la Chapelle Saint-Louis, du 15 juin au 15 septembre 2017.

La bande dessinée y sera traitée comme objet muséal et patrimonial. Dans trois cabinets de contemplation installés dans la chapelle Saint-Louis, seront présentées des pièces rares issues du patrimoine, depuis les origines du genre dans les années trente jusqu'à la création contemporaine. Ces pièces, planches originales, crayonnés, revues et albums de collection, pochettes de disques, mais aussi des œuvres d'art réalisées par des dessinateurs, proviennent des fonds du musée de la BD d'Angoulême, mais aussi de collections privées, et enfin de collections poitevines car il en existe de très intéressantes.

Enfin, des salons de lecture permettant de découvrir les albums dont seront issus certains des originaux, seront installés dans la chapelle.

Le budget total de l'exposition est évalué à 72 500 €. Afin de soutenir la conception de cette exposition, une subvention d'un montant de 10 000 € est sollicitée auprès de l'Etat – DRAC Nouvelle – Aquitaine.

Après examen, il vous est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Etat une subvention d'un montant de 10 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

La recette sera inscrite au budget 2017 de la Ville à l'article 7471, sous-fonction 312, service 5110.

POUR	52	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



## RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	13 avril 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	28 avril 2017
Date de réception en préfecture	5 mai 2017
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20170410- lmc133541A-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions